



## FONCTIONNEMENT DE LA MICRO-CRÈCHE

### « CHOUX À LA CRÈCHE »

« Choux à la crèche » est une micro-crèche privée, gérée par une SASU, ayant obtenue l'agrément du Conseil général. Le personnel encadrant est composé de deux éducatrices, d'une auxiliaire de puériculture et d'un CAP petite enfance.

#### CAPACITÉ ET MODE D'ACCUEIL

La micro-crèche est accessible aux enfants de 10 semaines à 4 ans, et peut accueillir 10 enfants simultanément. Les enfants sont accueillis en **contrat régulier**. Les familles signent un contrat d'accueil individualisé qui indique précisément les conditions d'accueil et qui permet aux parents de garantir une place sur une période définie. Il court sur une période de 12 mois renouvelable.

Les enfants sont accueillis en **contrat occasionnel**. Les familles signent un contrat pour une durée non planifiée, les enfants sont inscrits 48 h avant l'accueil, sous réserve de places disponibles.

Les enfants peuvent être accueillis en **accueil d'urgence** sous réserve de places disponibles.

#### HORAIRES D'ACCUEIL

La micro-crèche est ouverte de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi.

La micro-crèche est fermée 5 semaines dans l'année, une semaine pour les fêtes de fin d'année, une semaine pendant les vacances de pâques et 3 semaines en été.

#### TARIFICATION

Les tarifs sont établis en référence au Complément du Libre Choix du Mode de Garde de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE), octroyé par la Caisse d'Allocation Familiale.

Il vous est accordé une aide financière de la CAF qui correspond à celle de la garde à domicile et est fonction de vos revenus.

Dans tous les cas, le montant obligatoire à votre charge est au minimum de 15 % du montant facturé (selon barème CAF).

Les prestations de la micro-crèche sont éligibles d'un crédit d'impôt à hauteur de 50 % des dépenses engagées et dans la limite de 2300 euros par an et par enfant.

Les frais d'inscription de la micro-crèche s'élève à 50 € par année.

Le tarif d'accueil s'échelonne de 8,50 € à 9 € de l'heure en garde régulière et de 9,50 € en garde occasionnelle ou d'urgence. Un devis vous sera établi au moment de la demande d'inscription.

Le tarif d'accueil de votre enfant comprend les repas confectionnés sur place, les goûters, ainsi que les couches et tous les produits d'entretien nécessaires au bien-être de l'enfant. Seul le lait infantile est apporté par la famille.





### AIDES FINANCIÈRES DE LA CAF (PAJE)

<b>Montants mensuels maximums en fonction des plafonds de revenus (au 1<sup>er</sup> avril 2013)</b>			
	<b>Inférieurs à 20706 €</b>	<b>De 20707 € à 46014 €</b>	<b>Supérieurs à 46014 €</b>
<b>- 3 ans</b>	837,81 €	722,23 €	606,68 €
<b>3 à 6 ans</b>	418,91 €	361,12 €	303,34 €

Montants mensuels maximums en fonction des plafonds de revenus (au 1<sup>er</sup> avril 2013)

(Tableau à titre indicatif, plus d'info [www.caf.fr](http://www.caf.fr))